

Image not found or type unknown



mon patron veut nous faire payer les verres qui sont cassés

Par **maggy37**, le **30/09/2011** à **10:52**

je travaille en restauration et je voulais savoir si mon patron avait le droit de nous faire payer les verres qui nous arrivent de cassés?

Par **P.M.**, le **30/09/2011** à **12:02**

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous y contraindre, ce qui constituerait une sanction pécuniaire interdite mais il pourrait éventuellement vous sanctionner autrement en respectant la procédure disciplinaire si c'est autrement que par un avertissement...